• Sécheresses précoces : il faut traiter le problème à la source

Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement

Cette année le feuilleton de l'été sur les arrêtés sécheresse en série se joue au printemps. La situation des nappes en avril est très préoccupante et huit départements ont déjà pris des mesures de restriction sur les consommations d'eau. Malgré la crise, l'État relâche ses efforts face aux revendications de certains « irrigants ».

Réaction de FNE :

Changement climatique et irrigation épuisent la source

Environ 58% des réservoirs naturels affichent un niveau inférieur à la normale. C'est le cas notamment de la plus grande partie du bassin parisien, du Cher et dans le sud-ouest pour plusieurs grands aquifères. Cette situation est le résultat de plusieurs années de déficit pluviométrique selon le Ministère de l'écologie, mais probablement aussi des prélèvements excessifs pour l'irrigation, que les précipitations ne permettent plus de compenser.

Adaptation au changement climatique : éviter les gouttes d'eau dans l'océan

En 2007, l'Europe a établi une hiérarchie[1] claire entre les mesures à prendre pour adapter nos activités au changement climatique. La logique qui prévaut dans cette hiérarchie est l'adaptation des activités au changement plutôt que la tentative désespérée de modifier le milieu pour lui faire retrouver son état « initial ». Ainsi les créations de réservoirs d'eau ne doivent être envisagées que lorsque toutes les solutions permettant d'économiser l'eau ont été mises en œuvre. Or c'est la politique inverse qui est menée en France : le respect des volumes prélevables, qui doit permettre le partage de la ressource entre les différents usages et dont une partie des agriculteurs ne veut pas, est sans cesse repoussé. Une partie des irrigants refuse de jouer collectif et de s'organiser dans le cadre d'un organisme unique censé répartir les volumes prélevables entre eux. Les ministères de l'écologie et de l'agriculture doivent engager une vraie politique d'économie d'eau et d'évolution des filières agricoles, qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Changer de culture

C'est l'argent public qui finance la dégradation des nappes et des rivières. Les retenues sont financées, jusqu'à 100% par subventions publiques, à 70% par les agences de l'eau. Les cultures gourmandes en eau, maïs en tête, sont confortées par la création de retenues de substitution censées prélever l'eau en dehors des périodes estivales. Or le manque d'eau est chronique et ces ouvrages risquent d'étendre la durée des basses eaux au-delà de sa période normale.

Pour Bernard Rousseau, ancien président et responsable des politiques de l'eau à FNE : « Le financement des retenues de substitution par les agences de l'eau est contre-productif, car l'objectif premier est l'atteinte du « bon état des eaux «[2], aussi bien en qualité qu'en quantité. Or ces réservoirs d'eau pérennisent justement les cultures les plus gourmandes en eau et la monoculture, qui ne peut se passer de nitrates et de pesticides, alors même qu'il faudrait encourager à cultiver des espèces moins gourmandes en eau.»

« Nous demandons l'arrêt du développement des retenues de substitution et de leur subventionnement public, le respect des volumes prélevables et un plan ambitieux de développement de filières agricoles alternatives nécessitant peu d'intrants, à commencer par un financement de l'agriculture de Haute Valeur Environnementale » conclut Jean-Claude Bévillard, responsable des questions agricoles à FNE.

[1] Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'Union européenne, communication de la commission au parlement européen et au conseil, com (2007) 414
[2] Directive Cadre Eau : http://www.developpement-durable.gouv.fr